

# L'intercommunalité a soufflé ses 20 bougies

**V**oici vingt ans l'intercommunalité Rhône Alpes Durance voyait le jour. Un arrêté préfectoral en entérinait la décision très précisément le 24 décembre 1996.

Jeudi soir, à l'Étoile, ce bel âge a été célébré en présence d'anciens maires (Hubert Ginoux, Jacqueline Cornillon) et des maires actuels des 13 communes qui composent la communauté d'agglomération qu'elle est devenue au fil des années (Joël Suppo, Maurice Brès, Georges Jullien, Guy Robert, Jean-Louis Lepian, Yves Picarda, Luc Agostini, Jean-Louis Ichartel, Christian Chasson, et le Conseiller régional Jean-Marc Martin-Teissere).

Étaient aussi présents les quatre maires qui ont été à sa tête depuis sa fondation : Anne-Marie Bertrand, et les maires en exercice Michel Pécout, Max Gilles et Bernard Reynes. Et de nombreuses personnalités, dont les conseillers départementaux Lucien Limousin et Corinne Chabaud, et le président de la communauté d'agglomération de la Vallée des Baux Hervé Chérubini.

## Pays d'Arles et Métropole

Après les souvenirs évoqués par les trois premiers présidents, qui ont notamment présenté les nombreuses réalisations à l'actif de la structure, le député maire de Châteaurenard a détaillé le projet de territoire, qui est au cœur du mandat qu'il a entamé en 2014. "Nous tenons absolument à garder le plus de



Les maires, les présidents successifs (Anne-Marie Bertrand, Michel Pécout, Max Gilles, Bernard Reynes), Hervé Chérubini (Vallée des Baux) autour de Martine Vassal et Michel Chpilevsky. /PHOTO N.C.-B.

prérogatives aux maires. Notre volonté est de ne mettre en commun que ce que nous ne ferons mieux qu'ensemble, que ce que nous n'aurions pas pu faire seuls." L'occasion d'évoquer la volonté de la ruralité et d'une appartenance affirmée et revendiquée au Pays d'Arles. "Ce projet doit permettre de mieux préserver notre identité. Et de ne surtout pas être intégré dans une Métropole, avec qui nous souhaitons toutefois initier un partenariat fort et privilégié sans pour autant couper les ponts avec le Gard et le Vaucluse."

À son tour, Martine Vassal a parlé d'une "réussite exemplaire que l'on doit aux présidents qui se sont succédé, aux maires et

aux agents territoriaux", en soulignant l'esprit d'équipe, de confiance et de sérénité. Ainsi que les réalisations concrètes pour répondre aux besoins des habitants et dans le respect des maires.

La présidente du Conseil départemental a aussi évoqué le nouveau Contrat départemental qui va être signé. Multiplié par trois par rapport à ce qui était prévu, il prévoit notamment une participation pour la construction d'un nouveau siège. Elle a ainsi annoncé les efforts prévus pour le numérique, la LEO, le futur MIN de Provence, le Pôle d'équilibre territorial et rural ou encore la ruralité, sans éluder la Métropole. Avant

d'offrir un symbolique olivier.

## Les compétences

Michel Chpilevsky, sous-préfet d'Arles, a lui aussi souligné l'évolution significative de cette intercommunalité. "Cet élargissement est le signe d'une vitalité, d'un dynamisme fort et en même temps la traduction d'une nécessité tout à fait intégrée : celle de se regrouper pour mieux exercer les compétences locales". Le champ est aujourd'hui vaste, a-t-il rappelé. Il va du développement économique à l'aménagement de l'espace, à l'équilibre social de l'habitat, à la Politique de la ville, à l'action sociale d'intérêt communautaire et autres.

## L'HISTORIQUE

### De 5 à 13 communes

L'intercommunalité Rhône Alpes Durance a été créée en 1996, réunissant Barbentane, Eyragues, Maillane, Graveson et Rognonas. Cette solidarité s'est avant tout construite dans un objectif de défense, avec un intérêt commun : celui de ne pas être intégré à d'autres territoires comme le Grand Avignon. Son périmètre s'est étendu en 2001, avec l'arrivée de Châteaurenard, Cabannes, Noves, Saint-Andiol et Verquières. "Ce qui a permis de construire un véritable territoire avec des ambitions nouvelles et de nouvelles compétences", a rappelé le député-maire Bernard Reynes.

Enfin, elle a vécu une étape fondamentale : le passage en communauté d'agglomération Terre de Provence. "Ce qui n'était pas forcément acquis. Cette transformation est le fruit d'un travail commun, de longue haleine, commencé en 2011 avec l'élaboration d'un projet de territoire présenté au Préfet, défendu en Commission Départementale de Coopération Intercommunale". Il a pu être concrétisé en 2013 avec l'arrivée d'Orgon et Plan d'Orgon, puis de Mollégès en 2014, et le fait que la ville-centre a dépassé les 15 000 habitants. "Cette transformation marque la reconnaissance de notre territoire et d'une nouvelle ambition clairement affichée." N.C.-B.

Le représentant de l'État a aussi mis en avant toutes les réalisations et les projets qui sont portés aujourd'hui par la communauté d'agglomération, avec les partenaires institutionnels. Tels le lycée, le redéploiement du Min, les travaux de la LEO, la requalification des zones d'activités ou la mise en service de voies de transports en commun. "Ces projets renforcent l'attractivité du territoire. C'est pourquoi l'État vous accompagne", a-t-il affirmé, avant de conclure en parlant du Fonds de soutien à l'investissement local. Une partie a été réservée au futur et très proche Contrat de ruralité du Pays d'Arles, qui accompagnera la mise en place du

Projet de territoire.

Ce PETR va "proposer à l'échelle interdépartementale et régionale, un espace d'élaboration de projets en commun, de concertation entre les élus et la société civile, de coordination des actions, de soutien aux projets...". Ce fut aussi l'occasion d'annoncer un atelier de territoire, en relation avec le Grand Avignon. Il permettra en particulier de travailler sur l'avenir des espaces agricoles péri-urbains et leur relation avec l'urbain.

Bref, chacun, maintenant, promet de continuer le travail pour pouvoir fêter aussi dignement les 30 ans de la structure.

**Nelly COMBE-BOUCHET**

nbourchet@laprovence-presse.fr